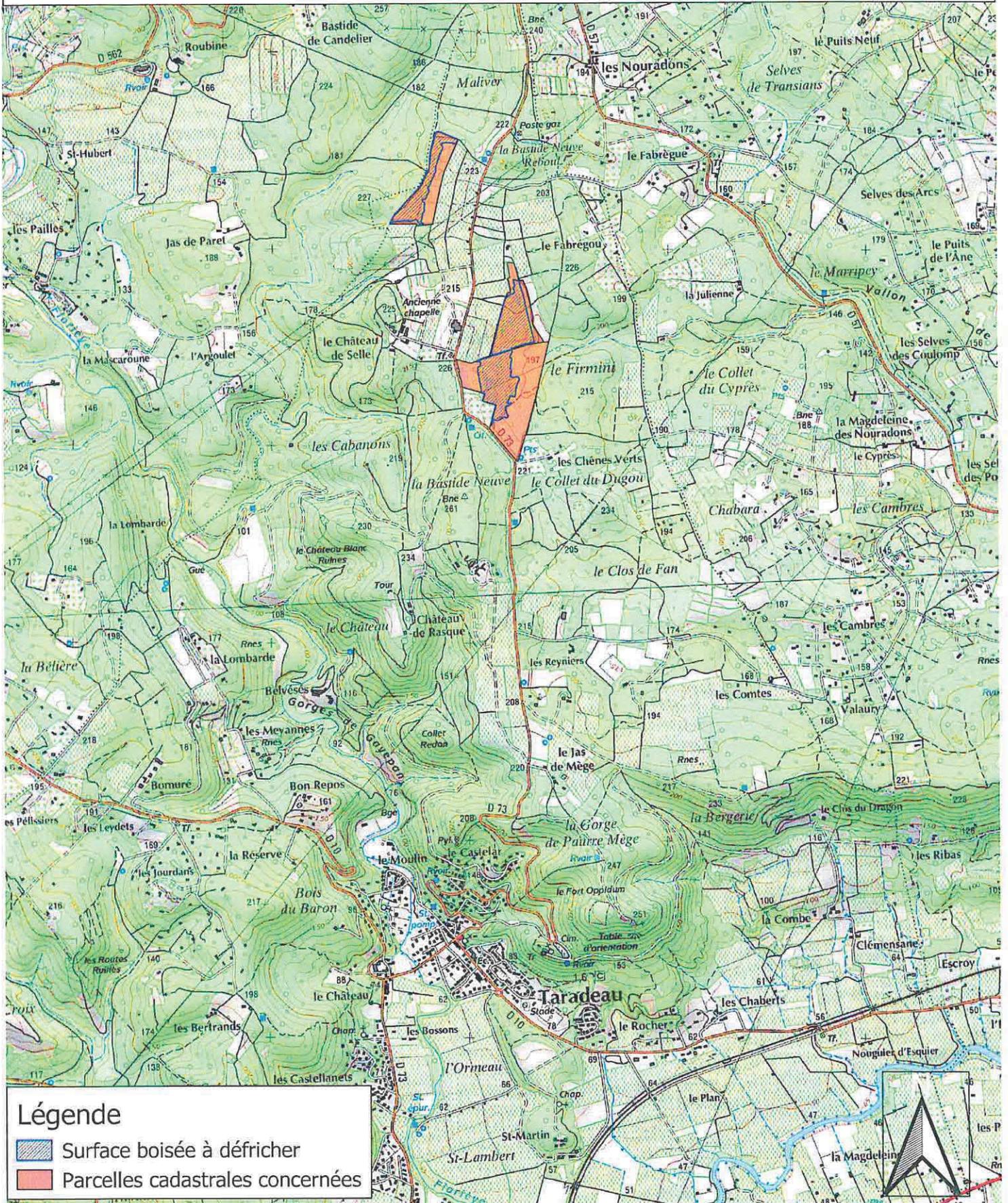


# Projets de défrichement - Domaine OTT - Taradeau (83)

## Localisation générale



Source : BD Topo IGN, 2014

Support : QGIS 2.14.15

Réalisation : AviSilva

N. Luigi - F. Dufaud - M. Goralski

Date : 19-03-2020

0 250 500 750 m







Vue aérienne des zones à défricher



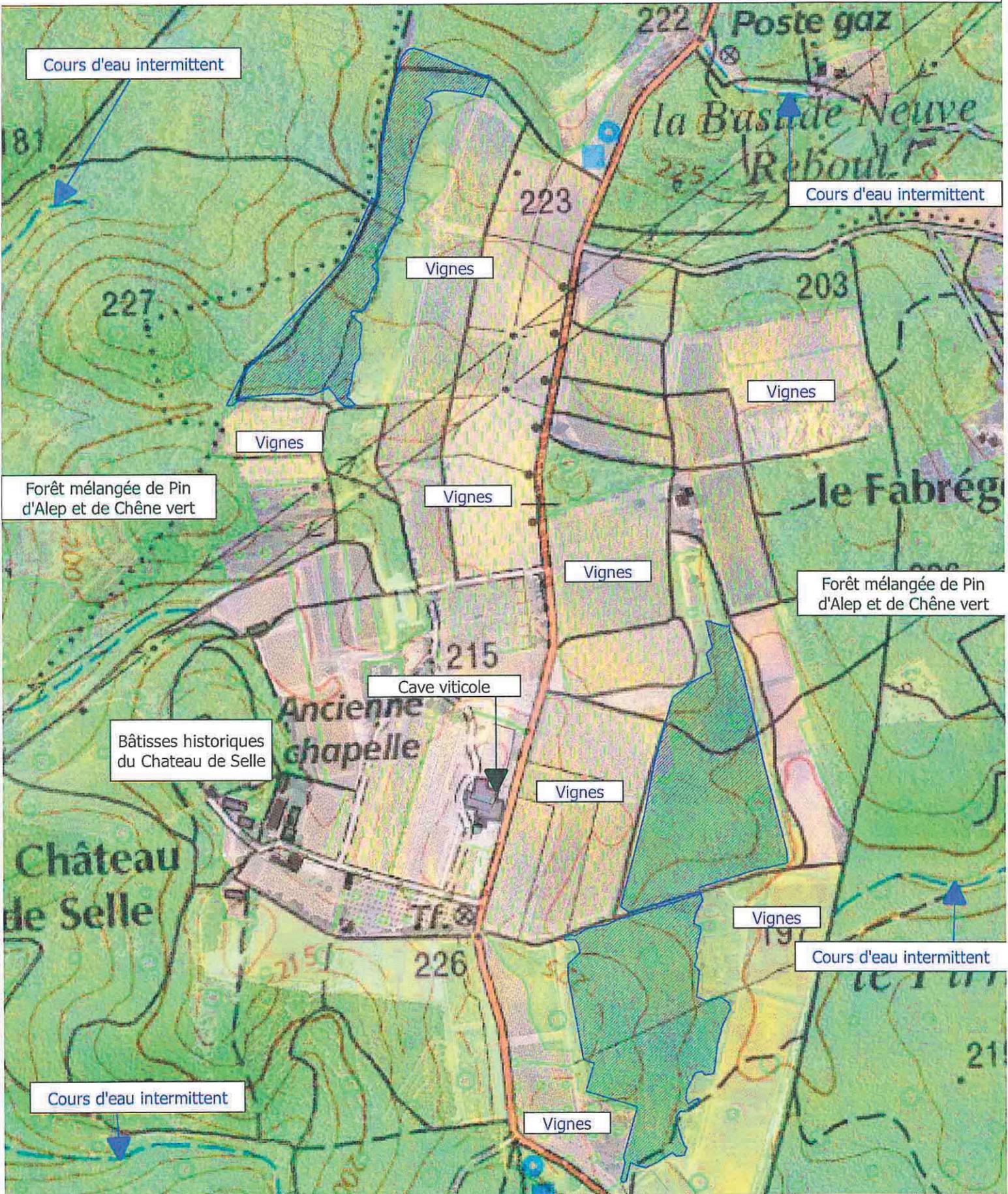
Zones à défricher



Date : 19/03/2020  
Source : Geoportail.gouv.fr  
Auteur : F. Dufaud

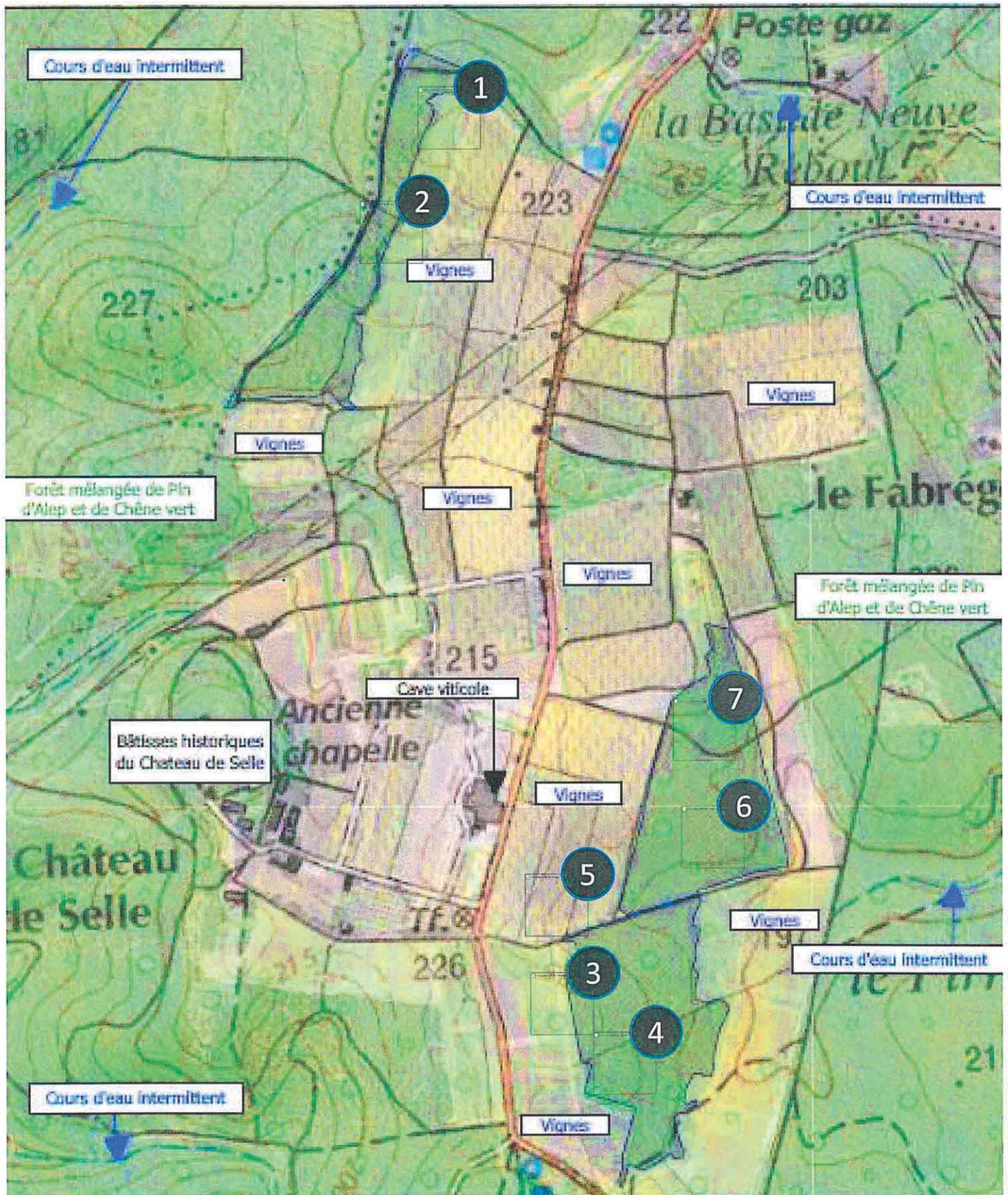


# Projets de défrichement - Domaine OTT - Taradeau (83) Situation globale



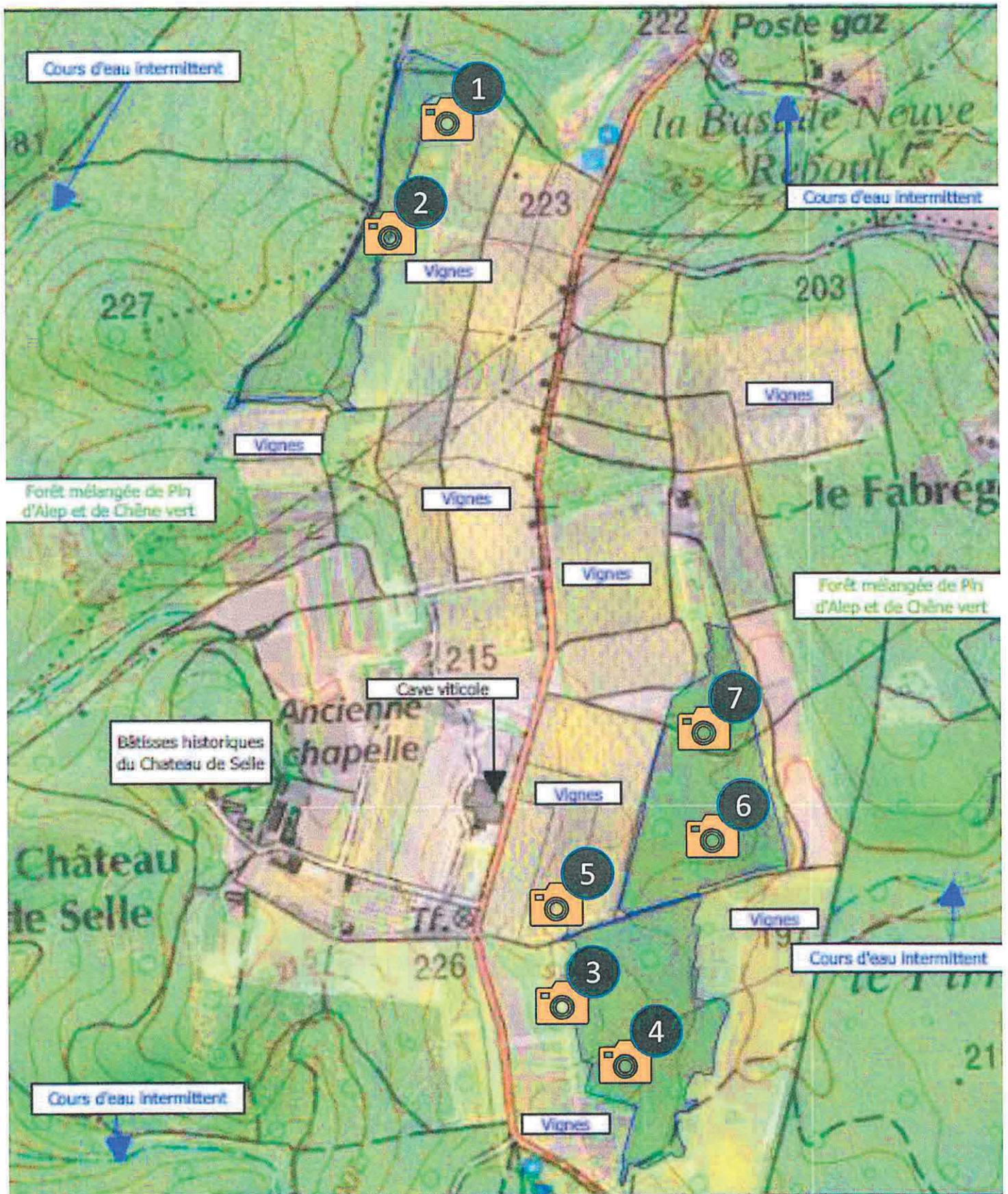


# Projets de défrichement - Domaine OTT - Taradeau (83) Situation globale et reportage-photo





Projets de défrichement - Domaine OTT - Taradeau (83)  
Situation globale et reportage-photo

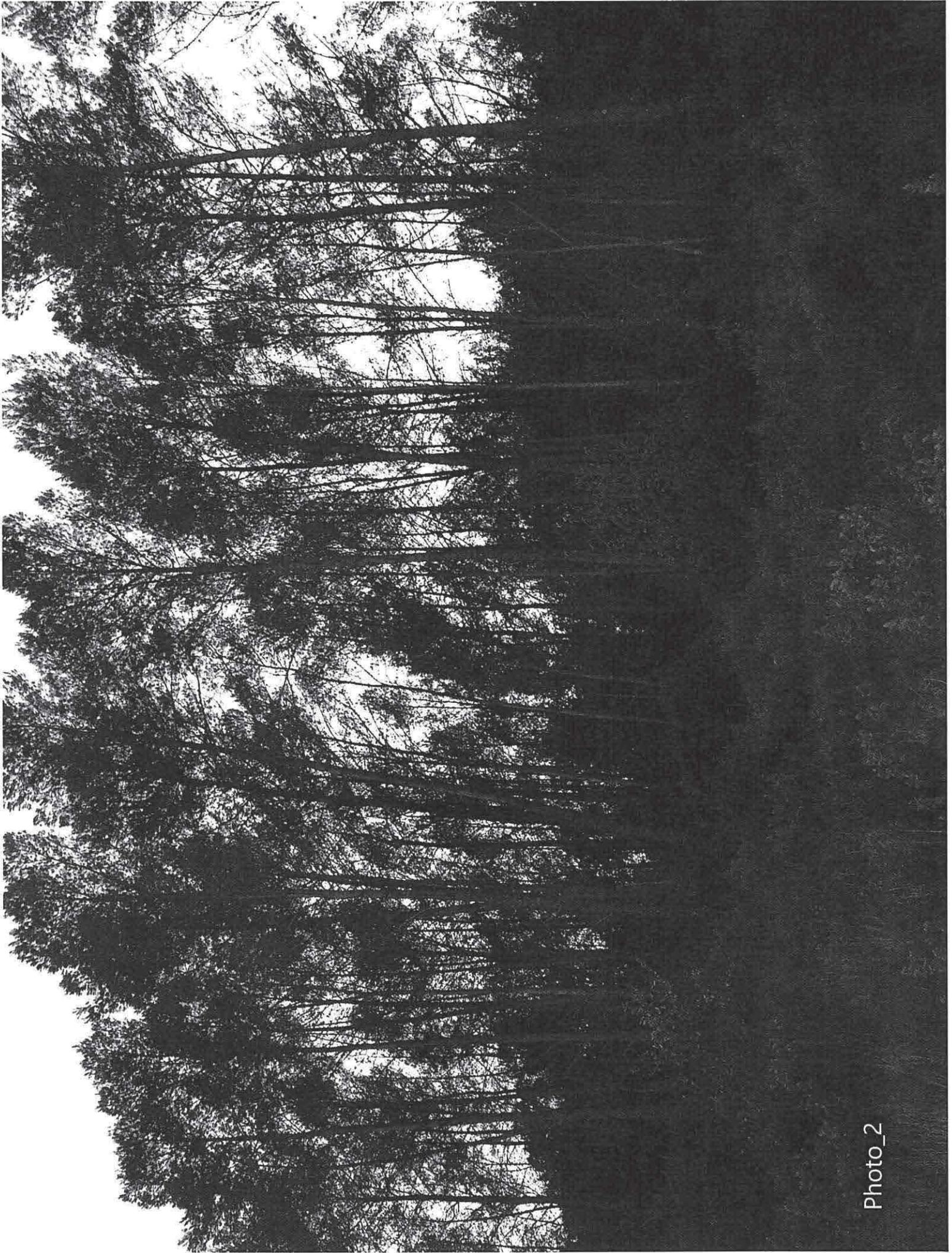




Photo\_1







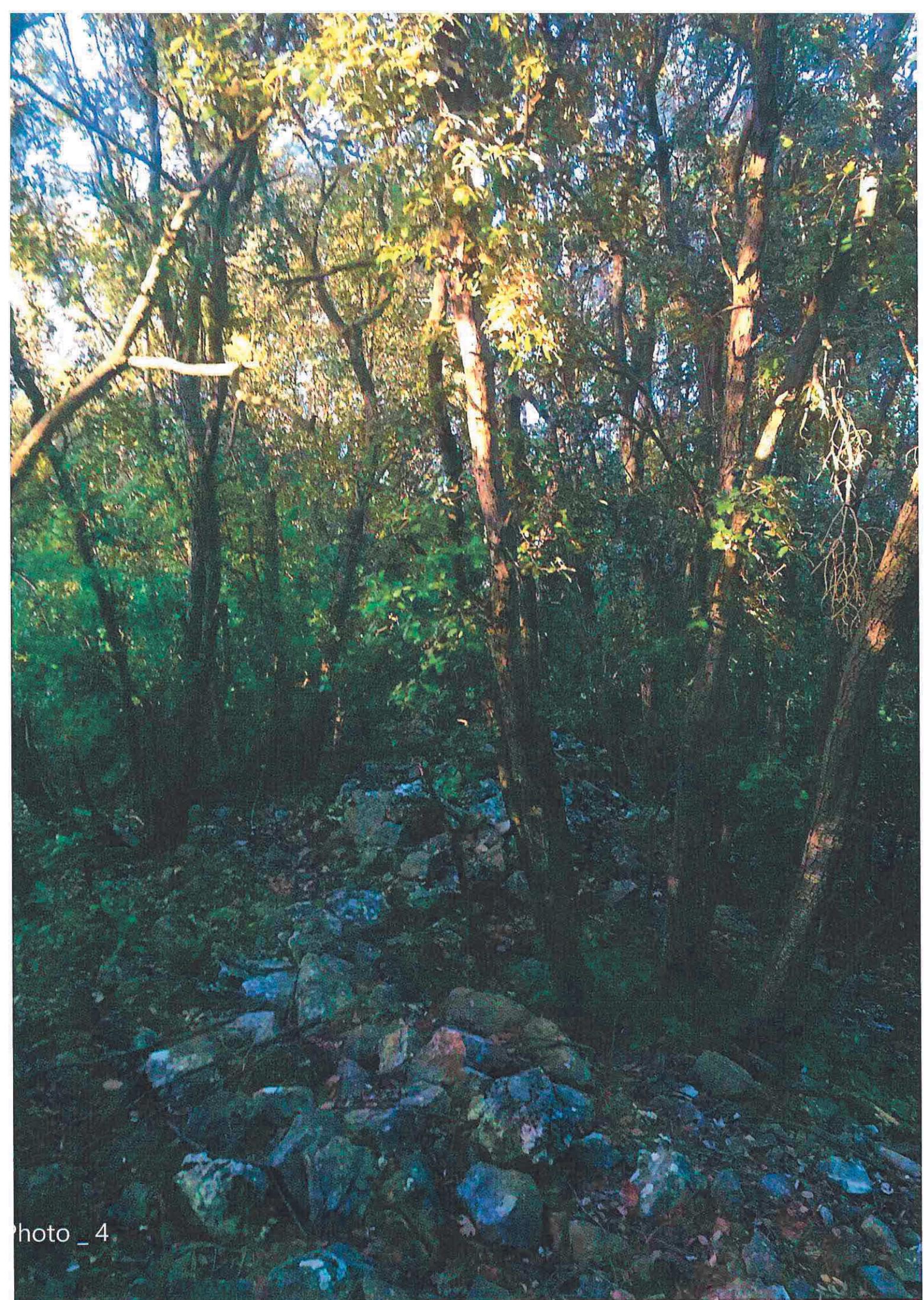
Photo\_2





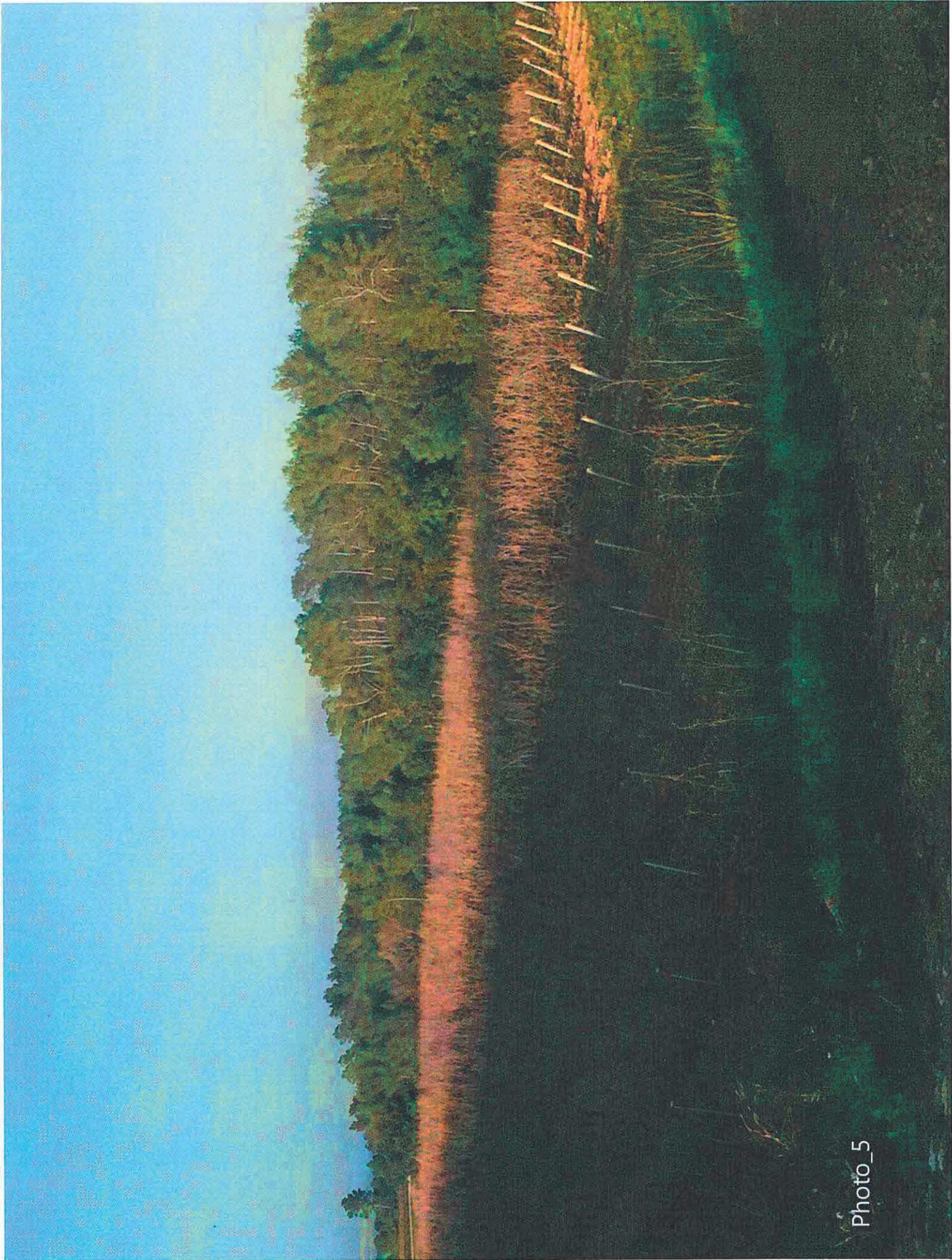
Photo\_3





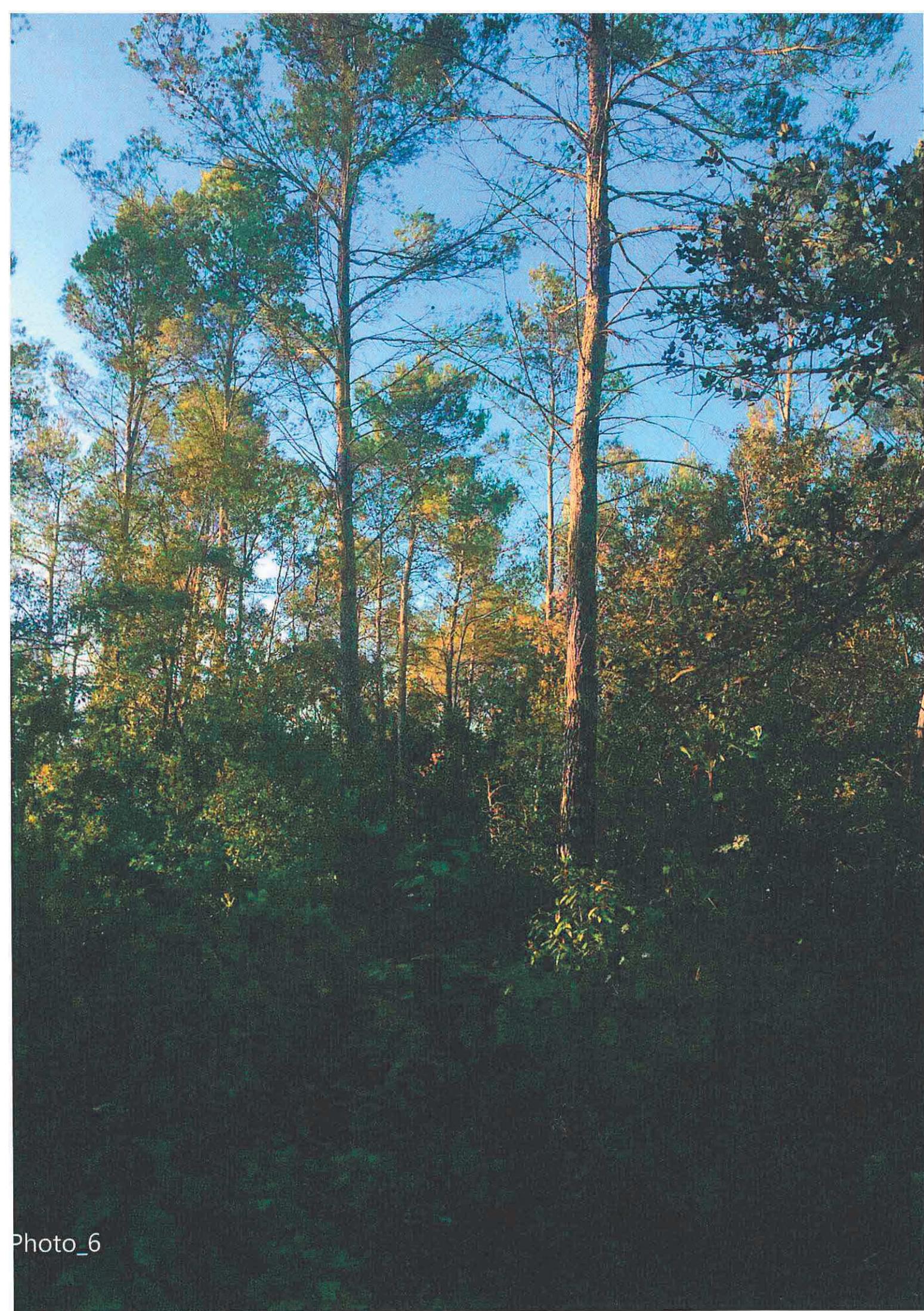
photo\_4





Photo\_5





Photo\_6





Photo\_7



## Dossier complémentaire

### Présentation de l'entreprise demandeuse :

Le Château de Selle est l'une des trois propriétés constituant les Domaines OTT, descendants de Marcel OTT, jeune ingénieur agronome alsacien ayant découvert la Provence en 1896.

Le Château de Selle est le tout premier des domaines acquis en 1912 par Marcel Ott.

Il est situé à Taradeau, près de Draguignan, sur des terres où poussaient auparavant olivier, lavande et mûriers (cf cartes et photos anciennes, plus loin).

Vis-à-vis de la production viticole, le domaine est installé sur des collines calcaires à l'intérieur des terres, à l'abri du gel. Il profite ainsi d'un microclimat d'hivers cléments, de printemps précoces, d'étés chauds et secs, et d'un ensoleillement généreux, propice à la culture viticole et oléicole.

Des parcelles en restanques et en terrasses (dont certaines sont anciennes, cf reportage-photo) permettent de cultiver le vignoble de façon homogène, avec une production régulière et équilibrée.

Les sols de gypse, d'argile rouge, de dolomies et de grès mêlés de graviers et de pierres, produisent des vins, sur une surface totale d'environ 70 hectares. Plusieurs cépages y sont plantés : le Cabernet Sauvignon, le Grenache, le Cinsault et la Syrah.

Des bois jeunes de pins et chênes mélangés recouvrent la moitié restante, sur 77 hectares (surface boisée retenue au plan simple de gestion de la propriété, couvrant la période 2002-2017, en cours d'actualisation).

*Le Château la Selle est inclus dans la société « Domaines OTT », société par actions simplifiée, active depuis 29 ans (immatriculation au RCS le 24-08-1990), spécialisés dans le secteur d'activité de la culture de la vigne, dirigée par Christian et Jean-François OTT, présidée par Frédéric ROUZAUD et constituée de trois établissements (Château la Salle, Clos Mireille et Château Romassan).*

*Numéro SIREN : 775 712 755*

*Adresse postale de l'établissement Château La Selle : Château La Selle 83460 TARADEAU*

Les cartes et photos ci-jointes présentent des extraits de cartes et photographies aériennes anciennes, issues de [Geoportail.gouv.fr](http://Geoportail.gouv.fr), présentant les limites du Château la Selle sur fond de Cartes de Cassini, de cartes d'Etat-Major et de photographie aérienne datant de la période 1950-1965.



## **Présentation du projet :**

L'entreprise désire étendre la surface plantée en vignes sur 12,3834 ha situés dans la moitié Nord et Est de la propriété, en continuité des zones déjà plantées en vigne (cf cartes).

Le choix des terrains a été arrêté selon deux critères principaux :

- la qualité des terrains, aptes à la culture de la vigne
- la logique de continuité avec les cultures déjà existantes

Cette augmentation de surface de production viendra compléter et légitimer les investissements réalisés ces dernières années dans le bâtiment principal (caves) et dans les autres zones de vignes (rénovation d'anciennes vignes, installation de nouvelles...). Elle complètera aussi la prévention incendie des zones situées à l'Est, en complétant la barrière naturelle que constitue le domaine de la Selle, vis-à-vis des vents dominants de l'Ouest.

Les terrains pressentis pour ce défrichement sont pour la plupart recouverts de bois mélangés de pins d'Alep et de chênes verts (cf reportage-photos). Les pins ont une quarantaine d'années pour la plupart, mesurent 14 à 20 mètres de hauteur pour les arbres adultes, pour 15 à 25 cm de diamètres moyens. La densité de pins est variable, suivant que les zones aient bénéficiées ou pas d'une éclaircie dans les décennies précédentes. La densité s'échelonne entre 400-500 tige/hectare (format de jeune futaie) dans les zones éclaircies à 1500 tiges/hectare dans les poches denses et non éclaircies (format de haut perchis)

Le sous-étage arboré est dominé par le chêne vert, en cépées denses à très denses (recouvrant 40 à 70% du couvert suivant les zones), hautes de 4 à 6 mètres environ, pour des diamètres moyens de 10 cm environ. La densité des cépées augmente en bordures des pistes, des anciens murets et restanques, dans les zones pierreuses ou les bords de champs. Quelques pieds de chênes pubescents, parfois isolés et plus hauts que les chênes verts, complètent le sous-étage arboré. De rares feuillus (cormier, érables) complètent ça et là. La strate arbustive est typique des zones de garrigues décarbonatées, avec cistes, genêts, romarins, cytise, laurier-tin et quelques arbousiers. Cette strate couvre 70 à 90% du total, sous les arbres. Des graminées complètent la strate arbustive, sur des recouvrements plus faibles toutefois (10-15% du total) et par poches plus ou moins grandes.

Les enjeux sylvicoles (production ligneuse) sur ces zones sont relativement faibles si on considère l'accroissement moyen des pins et des chênes, leur qualité médiocre (bois d'industrie ou énergie pour 70 à 80% du total, le reste pourrait être valorisé en palette si ces marchés étaient porteurs localement). Il s'agit de peuplements encore relativement jeunes malgré tout, de première ou seconde génération, en cours de maturation vers des stades plus évolués écologiquement (chênaies mélangées, d'abord à dominante de chênes verts, puis à long terme de chêne pubescent). Il s'agit de peuplements forestiers très « banals » à l'échelle locale (plateau de Taradeau à Flayosc), départementale et même régionale.

Les zones concernées par la demande de défrichement en sont concernées par aucune mesure environnementale réglementaire, contractuelle ou foncière connues.

**Résumé des points forts du projet :**

Thématique	Projet de défrichement du Château la Selle (Taradeau)
Agricole	Terres classées en AOC
	Terrains historiquement agricoles et toujours classés comme tels au PLU
	Continuité agricole avec les vignes existantes
Sociale	Développement et pérennisation d'une entreprise locale
	Poursuite d'une activité traditionnelle
Sylvicole	Enjeu de production sylvicole faible
	Peuplements forestiers « banals », ne présentant pas de raretés
Ecologique	Aucun zonage environnemental contraignant connu
Risque	Diminution du risque incendie avec le complément à un coupe-feu agricole
Paysage	Pas d'Espace Boisé Classé
	Terrains majoritairement plats et déjà ouverts (continuité paysagère le long de la départementale, pas de coupure paysagère)